

**Conseil économique et social**

Distr. générale
27 septembre 2018
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe**Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional de l'OMS
pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

**Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement****Seizième session**

Genève, 12-14 décembre 2018

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Conduite du Programme paneuropéen sur les transports,
la santé et l'environnement****Projet de programme de travail pour 2018-2019****Note du secrétariat du Programme paneuropéen sur les transports,
la santé et l'environnement***Résumé*

À sa onzième réunion (Genève, 23 octobre 2009), le Bureau du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a demandé au secrétariat d'établir chaque année un programme de travail détaillé qui rende compte des activités menées au cours de l'année précédente et des résultats escomptés pour l'année à venir. Le Bureau du Comité directeur du PPE-TSE a examiné un projet de programme de travail pour la période 2018-2019 à sa trente-troisième réunion (Vienne, 10-11 juillet 2018). Le Comité est invité à examiner les activités menées en 2018 et à approuver les activités prévues pour 2019.



I. Introduction

1. La quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014) a adopté la Déclaration de Paris, ainsi que le plan de travail du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) pour la période 2014-2019 (ECE/AC.21/SC/2014/6-EUDCE1408105/1.6/SC12/6). Ce plan de travail est fondé sur cinq buts prioritaires énoncés dans la Déclaration de Paris, par laquelle les États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe (OMS/Europe) s'engagent à mener des politiques intégrées permettant de mettre en place des moyens de transport sûrs, efficaces, écologiques et sains.

2. Le plan de travail du PPE-TSE¹, qui porte sur la période qui s'est écoulée entre les quatrième et cinquième réunions de haut niveau, définit les activités à mener dans le cadre des préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau, qui se tiendra à Vienne du 22 au 24 octobre 2019. Le Comité est invité à examiner les activités menées en 2018, puis à approuver les activités prévues pour 2019 et à donner des orientations en vue de leur réalisation.

II. Réunions statutaires pour la période 2018-2019

<i>Organe du PPE-TSE, réunion</i>	<i>Dates et lieu</i>
Bureau du Comité directeur, trente-troisième réunion	10-11 juillet 2018 (Vienne, Autriche)
Comité directeur, seizième session	12-14 décembre 2018 (Genève, siège de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS))
Bureau du Comité directeur, trente-quatrième réunion	14 décembre 2018 (siège de l'OMS, Genève)
Bureau du Comité directeur, trente-cinquième réunion	Juillet 2019 (Copenhague, OMS/Europe)
Cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement	22-24 octobre 2019 (Vienne, Autriche)
Comité directeur, dix-septième session	Novembre 2019 (Genève, Palais des Nations)
Bureau du Comité directeur, trente-sixième réunion	Novembre 2019 (Genève, Palais des Nations)

¹ Plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2019, document informel n° 17 à la douzième session du Comité directeur du PPE-TSE (19-20 novembre 2014), disponible à l'adresse suivante : https://thepep.unece.org/sites/default/files/2017-07/Informal_17._THE_PEP_Work_Plan_2014%E2%80%932019.pdf.

III. Programme de travail pour 2018-2019

Activité au titre du PPE-TSE	Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file	Date(s)	Cibles correspondantes des objectifs de développement durable*
a) Élaborer un programme pour attirer et soutenir l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé			
Suite donnée aux manifestations suivantes : quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014) ; vingt et unième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Paris, 30 novembre-12 décembre 2015) ; Sommet des Nations Unies sur le développement durable (New York, 25-27 septembre 2015)	Comité directeur et secrétariat du PPE-TSE	2017-2018	
b) Renforcer les capacités pour mieux intégrer les politiques des transports, de la santé et de l'environnement			
Organiser la Course de relais 13 : atelier sous-régional pour la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris	Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)	2018	Cible 11.2
Organiser la Course de relais 14 : atelier sous-régional pour la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris	Rimini (Italie)	2018	Cible 11.2
Poursuivre l'élaboration des outils d'évaluation économique des effets sanitaires liés à la marche et à la pratique du vélo de manière à y intégrer de nouveaux paramètres sanitaires et de nouveaux facteurs de risque (en cours)	OMS	2018-2019	Cibles 3.4 et 11.2
Organiser une réunion de consultation technique pour examiner les données probantes attestant de certains des avantages pour la santé de la pratique du vélo et de faire des recommandations précises en matière de santé et de sécurité pour le Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme	OMS	2018	Cibles 3.4, 3.6, 11.2, 12.8 et 12.b
Élaborer une publication sur l'emploi respectueux de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE (<i>En route vers l'économie verte : cyclisme et emploi vert</i>)	Secrétariat du PPE-TSE et Partenariat du PPE-TSE sur l'emploi respectueux de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports	2018	Cibles 8.2 à 8.5 et 8.9

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable*</i>
Élaboration d'une nouvelle publication sur l'emploi respectueux de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports dans le cadre du Partenariat PPE-TSE (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE et Partenariat du PPE-TSE sur l'emploi respectueux de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT)	2018-2019	Cibles 8.2 à 8.5
Utilisation de l'outil de suivi et d'évaluation des Futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS) pour promouvoir la planification de politiques de transport durable (en cours)	Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (CEE)	2018-2019	Cibles 12.2, 12.8, 13.2 et 13.3
c) Partager et diffuser les bonnes pratiques en matière de transports respectueux de l'environnement et de la santé			
Planification et mise en œuvre de diverses activités de communication pour la promotion de la Cinquième réunion de haut niveau	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2018-2019	
Élaboration d'une publication sur les partenariats du PPE-TSE	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2018	Cibles 17.16 et 17.17
Poursuite de la campagne de communication auprès des établissements scolaires et des collectivités locales en vue de diffuser des expériences en matière de transports urbains respectueux de l'environnement et de la santé (par exemple le prix du PPE-TSE, des concours de photographie, de courts-métrages ou d'art) (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE et pays intéressés	2018-2019	Cible 4.7
Portail d'échange d'informations du PPE-TSE :			
ii) Modernisation du site Web du PPE-TSE et du Portail d'échange d'informations en vue de la cinquième Réunion de haut niveau (en voie d'achèvement)	CEE	2018-2019	
d) Faciliter la mise en œuvre d'activités aux niveaux local, national et régional			
Mise en œuvre d'activités dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE sur un plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme	Partenariat du PPE-TSE sur la Promotion du cyclisme, secrétariat du PPE-TSE, Autriche, France, Fédération européenne des cyclistes et autres acteurs à déterminer	2018-2019	Cibles 3.6, 8.2, 8.4, 8.9, 11.2, 11.6, 12.1, 12.2, 12.7, 12.8, 12. b, 13.2 et 17.6

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable*</i>
e) Soutenir des projets internationaux de sensibilisation et de coopération pour favoriser les meilleures pratiques et une démarche intégrée en matière de politiques des transports, de l'environnement et de la santé			
Renforcement de la collaboration avec la Commission européenne, les institutions financières internationales, d'autres mécanismes internationaux (par exemple le Processus européen sur l'environnement et la santé), des organisations non gouvernementales et le secteur privé, pour atteindre les objectifs prioritaires du PPE-TSE (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE/Commission européenne/institutions financières internationales	2018-2019	
f) Améliorer les mécanismes de suivi et de communication d'informations dans le cadre de la mise en œuvre			
Contrôle régulier de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au moyen d'un questionnaire utilisant des indicateurs convenus (en cours)	Bureau du Comité directeur et secrétariat du PPE-TSE	2018-2019	

^a De manière générale, le PPE-TSE soutient la réalisation de tous les objectifs de développement durable et en particulier des objectifs 3 et 11. Sont ici indiquées les cibles supplémentaires au titre des objectifs se rapportant à certaines activités.

^b Études menées à l'Université des ressources naturelles et des sciences de la vie, en Autriche. Le projet s'est achevé en 2017.